

**COMPTE RENDU
DE LA REUNION DE QUARTIER
DU LUNDI 04 MAI 2009
Habitants de MONTFORT**

- Environ 70 personnes (240 invitations distribuées)
- Ouverture de la séance par F. Brottes :
Annonce déroulement soirée, 2 temps :
 - . présentation de dossiers liés à la soirée : voirie, risques, Avenir
 - . questions-réponses ouvertes.

VOIRIE

- Présentation par Gilbert CROZES des travaux entrepris depuis dernière rencontre et des projets à venir.

→ aménagements de sécurité rue Saint Sulpice, rue Maurice Carême, accotements RD, lotissement du Coteau, chemin de la ferme, aménagements covoiturage, remplacement lampadaires.

Débat

- ❑ Lampadaires à boules : mise en place d'un programme de remplacement pluri annuel (préconisé par audit énergétique + pollution lumineuse) → sur les voiries publiques.
- ❑ Sécurité rue St Sulpice : demande d'une réflexion complémentaire sur ensemble du secteur (zone 30, sens unique...) pour durcir aménagements. (difficile d'installer d'autres ralentisseurs sur cette voirie...)
Réunion proximité rue St Sulpice, rue Maurice Carême à prévoir
- ❑ Déviation : négociation à l'amiable avec 80 propriétaires, reste 3 parcelles à acquérir pour maîtriser le foncier. Habitants de Montfort en attente de cette réalisation.
Points abordés : passage pour animaux, pistes cycles – piétons : meilleure sécurité.
+ annonce chantier sur plusieurs chemins de la plaine (trous à boucher) qui vont être interdits aux voitures, autorisés seulement engins agricoles et propriétaires riverains (des panneaux seront mis en place)
- ❑ Arrêt scolaire situé en face de la place de la Victoire, très dangereux. Pas de passage, pas de visibilité, pas de signalisation.
- ❑ **Vérifier la pertinence de l'arrêt à cet endroit précis.**
- ❑ Feux à détection : pas convaincus fonctionnement. Explication donnée par Gilbert CROZES
Vérifier si détection en marche
- ❑ Stationnement des bus : question va désormais être étudiée par Communauté de Communes, plus de proximité donc plus d'écoute, encore un peu de patience.
- ❑ Pistes cyclables :
2 solutions pour les vélos : soit itinéraire dans la plaine, soit le long de la RD – mais moins sécuritaire malgré quelques aménagements possibles.
+ toujours en attente chemin du Château (rappel contentieux).

1^{er} tronçon : entre rond-point du Coteau et rue St Sulpice, aménagements (peinture sol, barrière) le long de la route, réalisés avant la fin de l'année 2009. (Obtenir l'avis du Conseil général)

2^{ème} tronçon : soit jusqu'à entrée Crolles, soit dans plaine.

Personnes présentes plutôt favorables (vote indicatif à main levée) au second trajet par la plaine.

- ❑ Vitesse : demande installation 2^{ème} panneau limitation vitesse 50 km/h au niveau rue Maurice Carême.

A étudier et à mettre en place.

CRUES TORRENTIELLES

- ❑ Introduction par François Brottes sur le problème lié à la présence de l'aire de jeux : difficulté de faire cohabiter un espace naturel sensible et une aire de jeux. La Commune a été sommée de la déplacer.

Le Commissaire enquêteur (enquête publique liée au projet d'aménagement de la plage de Montfort) a précisé dans son rapport l'intérêt de la conserver: débat ré-ouvert ?

Pas de décision prise sur autre emplacement en attente de l'avis du Préfet sur l'enquête.

- ❑ Présentation des travaux d'aménagement de la plage de Montfort par Liliane Pesquet. La Commune n'est pas maître d'ouvrage (Syndicat des Dignes) → une plage de dépôt + bassin de rétention (protection du bassin versant jusqu'à l'Isère) à hauteur de l'aire de jeux, sont prévus. Utilisation du marais de Monfort pour la crue centennale.

Les riverains immédiats ont été consultés (souhait de conserver les arbres). Protection de la flore et de la faune.

Travaux prévus cet été.

ASSOCIATION AVENIR

Présentation de l'association par Roger Marcieau
+ Thomas Mourey, technicien du Conseil Général.

- ❑ Rappel des différentes étapes du périmètre de protection du marais de Montfort
- ❑ Contentieux avec les communes + Comité de site
- ❑ Présentation des espèces protégées
- ❑ Volonté d'ouverture au public + gestion du site
- ❑ Explication /mares pédagogiques nouvellement créées.

A noter : intérêt réel du public pour l'exposé présenté.

QUESTIONS DIVERSES

- ❑ Projet sur champ disponible vers Lumbin ?
Tènement pour partie constructible, possibilité d'accueillir un bâtiment public + périmètre de protection du trou bleu
- ❑ Mise en souterrain des lignes aériennes ?
en perspective, se fait au fur et à mesure – 80 % fait en 20 ans, 5 à 10 ans pour finir
- ❑ Communication : limité à 2 mégabits, amélioration envisagée ?

A l'initiative des opérateurs privés, selon rentabilité. **Le Maire interpellera France Telecom.**

Proposition : faire passer un questionnaire pour mesurer ceux susceptibles de s'abonner.
+ question de la TNT sur Crolles : tout le territoire français doit basculer en numérique en Novembre 2011. F. Brottes participe au Grenelle sur les antennes.

- ❑ Aire des gens du voyage?
Rappel de l'historique, projet d'implantation, réalisation d'une aire provisoire.
Aujourd'hui ensemble du foncier acquis + compensations
Mais recours Trait d'Union et FRAPNA. Etat risque d'être débouté. La commune de Crolles ne fera pas d'autres propositions.
- ❑ Risques : continuité de la digue / chute de blocs ?
Objectif commune → faire en sorte que toute la commune soit protégée.
- ❑ Bâche château de Montfort ?
Instabilité du tènement, nécessité d'une bâche pré-ensemencée pour re-végétaliser. (la projection de graines sera réalisée prochainement car la végétalisation précédente a été stoppée par le gel.
- ❑ Trial sur les coteaux
Mettre une signalisation
- ❑ Taxe professionnelle : devenir ? (Explication par le Maire).
Il y aura des compensations. Etat va devoir revenir sur cette annonce...